

SEANCE DU 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mars à 18 heures trente, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Martine LAGARDERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Date de la convocation : 15/03/22

Présents : Mmes LAGARDERE, BOQUIN, DAUBA, ROUSSEAU, LACAMPAGNE, DERON, Mrs ESPUNY, BOUIC, BARBEDIENNE.

Excusé : Mr BALUTEAU,

Madame le Maire démarre la séance en demandant aux conseillers s'ils avaient des remarques sur le compte rendu de la dernière séance.

Les conseillers valident à l'unanimité le compte rendu de la séance du 15 février 2022.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le Maire présente au Conseil le compte administratif de l'année écoulée comme suit :

Compte Administratif de l'exercice 2021 :

Le Compte Administratif enregistre en section de fonctionnement	
En dépenses	370 141.49 €
En recettes	453 208.18 €
Report excédent de fonctionnement 2020	729 954.80 €
Le compte Administratif enregistre en section d'investissement	
En dépenses	68 242.29 €
En recettes	67 211.25 €
Report de déficit d'investissement 2020	10 223.14 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement à reporter en 2022	13 720.00 €

Cette section fait apparaître un excédent de 813 021.49 €

Après en avoir délibéré sans la présence de Madame le Maire, les membres du Conseil votent à l'unanimité le compte administratif 2021

VOTE APPROBATION DU COMPTE DE GESTION :

Le Maire propose de délibérer sur le compte de gestion du budget 240 00 Commune de LERM ET MUSSET

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident d'approuver le Compte de Gestion 2021 du budget 240 00 commune de LERM ET MUSSET à l'unanimité des membres présents

VOTE AFFECTATION DE RESULTAT 2021 :

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :813 021.49 €

Le Conseil municipal,

Décide à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat de fonctionnement et de l'inscrire comme suit au budget 2022 :

- Affectation en réserve R 1068 en investissement.....24 974.18 €
- Report en fonctionnement R 002.....788 047.31 €
-

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022 :

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il faut se positionner sur les taux d'imposition applicables sur la commune de LERM ET MUSSET.

Après en avoir discuté, débattu le Conseil Municipal décide de maintenir les mêmes taux que l'année précédente, c'est-à-dire :

- Taxe foncière bâti : 35.95 %
- Taxe foncière non bâti : 46.74 %
-

AMENAGEMENT DE BOURG :

Le Conseil municipal, visionne le dossier d'aménagement de bourg, pour débattre et choisir les différents scénarios avec les différentes variantes pour chaque axe sélectionné pour cet aménagement, ainsi qu'une grille de prix.

Chaque portion concernée est étudiée, quelques points ont besoin d'être éclaircis sur les dispositifs proposées par le cabinet d'étude et surtout une explication du fonctionnement de la grille de prix afin de finaliser nos choix.

Madame le Maire aura contact semaine prochaine avec le cabinet pour se faire expliquer les détails de la grille tarifaire afin de faire une estimation plus précise des travaux à venir.

Pour le projet du réaménagement du château d'eau en point de rassemblement pour les jeunes de la commune : vue l'absence de retour de leur part, et vu le montant des travaux, le conseil décide de ne pas intégrer au dossier le projet du château d'eau, et préfère voir pour juste le rendre plus propre.

PREPARATION DU BUDGET

Le budget devra être voté avant le 15 avril, Le maire demande aux membres de la commission finance et de la commission travaux de se réunir le 29 mars 2022 afin de préparer ce budget.

Madame ROUSSEAU demande quand les peintures de la poste et de la gare routière seront faites ? Le maire va ressortir les devis validés afin de voir avec le peintre la date de réalisation.

Le Maire propose aux conseillers de réfléchir aux travaux à réaliser, plusieurs propositions sont évoquées :

- Local cantonnier pour son matériel et vestiaires
- Fossé du cimetière
- Chemin de la grimace
- Fossé des cureaux
- Gouttière de l'église
- Portail du cimetière à repeindre ainsi que l'arche
- Clôture de l'école

Pour la rénovation énergétique des logements communaux, 3 architectes sur 4 ont répondu à nos demandes d'accompagnement sur les logements des Cureaux, une prise de contact devrait être faite ces jours-ci, les rapports du SIPHEM des autres logements devrait nous parvenir prochainement.

Des travaux dans la forêt communale sont à prévoir. Voir avec ARGEFO pour l'accompagnement dans la gestion des travaux, coupes, éclaircies.

FDAEC :

Le Maire informe le Conseil que la gestion du cimetière fera certainement partie de la demande pour cette année, qu'il faudra ajouter autre chose afin d'atteindre le montant nous permettant de toucher cette subvention qui finance 80% des projet d'équipements,

Plusieurs devis ont été réalisés pour le réaménagement du terrain de tennis en city stade ou rampe de skate, la commune va voir pour demander une subvention pour les équipements sportifs.

A cette occasion, Madame ROUSSEAU demande si les stocks de foins vont rester à cet endroit car régulièrement des enfants montent dessus, c'est assez dangereux, demande si au moins possibilité de mettre un panneau d'interdiction d'y accéder.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 10 et 24 AVRIL 2022 :

Après consultation des membres du conseil, les isolements seront montés le 8 avril au soir, et la répartition des gardes pour le premier tour des présidentielles est organisée.

COMICE AGRICOLE :

Il se déroulera sur le canton de GRIGNOLS le 20 août, il est demandé aux communes du canton des lots et coupes, et pour ceux qui veulent la réalisation d'un char fleuri. Le maire propose aux conseillers qui le souhaitent d'y participer et aussi de demander aux associations de la commune de participer elles aussi à la réalisation du char.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme ROUSSEAU fait un compte rendu rapide du conseil d'école auquel elle a participé ; les effectifs sont en légère baisse ils sont passés de 74 à 70 élèves dans le RPI. La Fête des écoles n'aura apparemment pas lieu les enseignants ne sont pas décidés à l'organiser

Mme ROUSSEAU demande que deux petites tables soit achetées pour la cour de l'école de LERM.

Mme DERON fait le compte rendu des réunion de la commission du transport à la demande, 12 nouveaux dossiers ont été déposés, c'est maintenant régié par la région qui finance à hauteur de 55%, le reste est à la charge de la CDC. Le transport est maintenant aussi ouvert à l'insertion professionnelle.

Mr BOUIC demande où en est l'installation du PAJ dans le foyer rural ? Le maire répond que rien n'a pour l'instant avancé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h08